

Projet pédagogique

Centre de Loisirs

« Ill aux Loisirs »

De la ville d'Illkirch-Graffenstaden

Présentation de l'Ill aux Loisirs

Le centre de loisirs de la commune d'Illkirch-Graffenstaden propose un choix de prestations et de formules d'accueil visant à satisfaire les besoins des familles qui lui font confiance.

I. Localisation

Le centre de loisirs de l'Ill aux Loisirs

1, rue des Boulangers

67400 Illkirch-Graffenstaden

Ouvert aux enfants âgés de 3 ans révolus et scolarisés, jusqu'à 6 ans

Téléphone : 03.88.66.82.61

Fax : 0369061501

Mail : clsh@illkirch.eu

Le Guichet Unique centralise toutes les validations d'inscriptions.

I.1. Locaux et extérieur

Le centre de loisirs occupe les locaux de l'école maternelle du Sud, qui offre un espace généreux et adapté aux tout petits.

Effectivement, le mobilier y est de petite taille tables, chaises, sanitaires...

Les salles y sont accueillantes, lumineuses de part leur exposition, fournies en jouets divers et adaptés.

Une salle de psychomotricité à la surface conséquente permet d'y pratiquer nombreux exercices, jeux ludiques accès sur le sport. Des tapis de relaxation sont à disposition.

Une salle de sieste de qualité est à la disposition du centre de loisirs : lits, literie complète sont mis en place pour permettre à ceux qui font une sieste de la faire dans de bonnes conditions.

On peut parler de cohabitation, car durant l'année scolaire les institutrices et leurs classes occupent une partie des locaux. Le centre de loisirs dispose de son propre matériel, mais il arrive qu'il y ait de la casse voir des disparitions. Un budget est à disposition pour y remédier, mais il y va de chacun de respecter le matériel de l'autre.

L'école est entièrement entourée par un grillage équipé de portillons constamment fermés.

Cependant, de mars à fin octobre, la cour de l'école élémentaire est ouverte au public pour permettre aux jeunes du quartier de profiter des structures de l'école. Le portail est ouvert de 9h00 à 21h00

L'extérieur offre une aire de jeu avec des structures en bois.

Mise à disposition de tricycles, trottinettes, ballons, cerceaux....

II. Ouverture du centre

Le centre de loisirs de l'Ill aux Loisirs accueille les enfants de 7h40 à 18h15 :

– Toutes les petites vacances, à l'exception des congés de Noël

- Tous les mercredis de septembre à juin
- Juillet/août
- Inscription possible le mercredi : journée complète, matin + repas, matin uniquement, après-midi uniquement

Inscription à la journée complète durant les vacances (journée sans repas pour les enfants ayant un PAI : Protocole d'Accueil Individualisé).

Une période d'adaptation est proposée : les parents qui auront inscrit leur enfant pour une semaine minimum auront la possibilité de les mettre à la demi-journée, avec ou sans repas, sur une durée de 2 jours, avec un tarif adapté.

Jour 1 : de 7h40 à 12h00

Jour 2 : de 7h40 à 13h30

Des journées portes ouvertes seront proposées aux parents afin de se familiariser avec les lieux. Une en hiver et une en automne.

Une journée type :

7h40 : Accueil échelonné et jeux

9h : Activités du matin

Regroupement par groupes dans les salles

✓ 3/4 ans : petits

✓ 4/5 ans : moyens

✓ 5/6 ans : grands

10h : Récréation

10h30 : Jeux extérieurs

10h50 : Activités par groupe

11h45 : Temps libre et passage aux toilettes

12h : Déjeuner

13h30 : Temps libre, jeux

14h : Les petits/ sieste jusqu'à 16h

Les moyens et les grands / récréation / temps calme / activités jusqu'à 16h

16h15 : Goûter

16h30 : Jeux divers, libres ou ateliers proposés au choix des enfants

18h10 : Rangement du matériel et rassemblement des derniers enfants

18h15 : Fin de la journée

Certaines heures sont impératives d'autres indicatives, mais en aucun cas figées. Les animateurs doivent veiller au bon rythme de l'enfant en adaptant les activités, telles que panacher les activités manuelles et sportives. Où encore, proposer un temps calme si nécessaire : par exemple dépasser 15h pour le temps calme est possible.

III.Inscription

Au Guichet Unique de la ville situé 2, rue des Sœurs / Illkirch

Ou via le site de la ville : PASS'ILL

Pour tous renseignements, les familles peuvent contacter le centre de loisirs au 03.69.06.15.00 le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le mercredi au 03.88.66.82.61.

Le mercredi, le centre accueille le public de 16h30 à 18h.

Après inscription, chaque enfant est équipé d'une carte qui lui permet l'accès au centre après validation. Cette carte est un passe : pointage et dépointage à l'entrée et à la sortie du centre. Le compte famille doit régulièrement être approvisionné pour obtenir une validation. Les tarifs (4 tranches sont pratiquées pour les Illkirchois) varient en fonction du quotient familial (revenus/nombre de parts). Toute inscription est informatisée.

IV. La population accueillie

Tous les enfants ont accès au centre, avec une inscription prioritaire pour les enfants résidents dans la commune et dans un second temps pour les enfants résidents en dehors de la commune.

Aucune préférence n'est mise en oeuvre pour des critères personnels, religieux, ethniques... L'Ill aux Loisirs accueille également des enfants Illkirchois atteints de déficiences physiques ou intellectuelles, de troubles du comportement. Ces admissions sont prononcées au cas par cas dans la limite des possibilités.

Un partenariat avec l'association Nouvel Envol nous permet de proposer un accueil de qualité, puisqu'elle nous fournit un auxiliaire qui suivra l'enfant durant toute sa période de présence au centre de loisirs et en lui aménageant son planning d'activités, l'enfant s'intégrera de façon positive.

IV.1.La répartition

L'Ill aux Loisirs peut accueillir 96 enfants (pour les vacances de juillet) et 80 enfants (toutes les périodes de vacances + mercredi). Cet effectif est divisé par petits groupes composés de 10 enfants maximum par animateur les mercredis (pour les autres périodes : un animateur pour 8). Cette organisation obligatoire, apporte sécurité et épanouissement de chaque participant.

L'adaptation

L'adaptation, réservée aux nouveaux inscrits, est un moment important lors d'une première journée au centre, qui permet de se connaître et d'instaurer un climat de confiance. Elle permet à l'enfant d'appréhender un nouvel environnement. C'est également un moment d'échanges et de communication parents/professionnels autour de l'enfant : recueillir les informations nécessaires, montrer les différents coins stratégiques (tétines, doudous, petits sacs...).

Ce moment peut s'avérer être chargé d'émotion, de tension. Rassurer les parents est important. On invitera les parents (angoissés) à téléphoner pour prendre des nouvelles de leur enfant. Une période d'adaptation est possible durant deux jours valables sur une période d'inscription d'une semaine complète, ainsi l'enfant pourra intégrer le centre de loisirs de la façon suivante :

J1 : de 7h40 à 12h00

J2 : de 7h40 à 14h00

Un tarif adapté sera appliqué

MISSION ET OBJECTIFS

Le centre de loisirs l'Ill aux Loisirs doit permettre le développement de toutes les capacités de l'enfant ainsi que l'émergence de sa personnalité.

L'enfant devient acteur de son évolution et s'ouvre aux autres ainsi qu'au monde environnant.

La socialisation des enfants est une priorité. Il est important que la vie commune avec les autres enfants du centre soit positive. Vivre avec, passer un moment ensemble et s'intéresser aux autres en respectant leur identité ou leur différences qui sont sources d'enrichissement pour chacun. Dans cette optique, l'accueil d'enfants handicapés au centre permet d'aborder des notions telles que le respect, l'écoute, la tolérance et la découverte de la différence, l'entraide entre les enfants ce qui est un élément d'apprentissage de la citoyenneté.

La vie avec les autres c'est également trouver une place dans le groupe, oser s'exprimer, apprendre à coopérer, respecter les règles de fonctionnement, du matériel, des locaux et de l'environnement.

Le groupe ne doit pas être un frein pour l'enfant, il doit être un appui pour l'aider à s'affirmer à part entière et apprendre à vivre dans cette micro-société.

Le centre de loisirs permettra aussi à l'enfant de développer son autonomie. L'enfant devra apprendre à faire par soi-même, des gestes de bases, par des jeux simples et variés.

Les objectifs mis en place pour arriver à ce résultat :

I. Le développement des capacités de l'enfant :

Le centre de loisirs doit faciliter le développement des capacités intellectuelles, sensorielles, motrices, artistiques et verbales des enfants, dans la continuité de ce qu'ils apprennent avec leur parent et leur enseignant. Les enfants vivent et prennent part à des expériences concernant ces champs afin qu'ils découvrent les richesses de leur monde environnant.

C'est à travers ces expériences vécues que l'enfant se constitue un premier capital de connaissances qui lui permettra de comprendre le monde et c'est ainsi qu'il acquerra les instruments essentiels au travail de l'intelligence.

L'enfant apprend à apprendre et développe des instruments au service du raisonnement et de la sensibilité.

Ainsi, différentes activités sont proposées aux enfants : activités manuelles et sportives, sorties culturelles, échanges et réflexions autour d'un même thème.

Jusqu'à l'âge de deux ans, le corps et le psychisme de l'enfant subissent des changements spectaculaires. Entre 2 et 6 ans, l'enfant va se développer de façon plus lente et moins brutale. Cependant ces changements sont graduels et se combinent pour progresser continuellement sur le plan moteur, intellectuel, affectif.

A partir de deux ans, sur le plan moteur, l'enfant va assurer sa marche, apprendre à coordonner ses mouvements. Sur le plan affectif, l'enfant va quitter le stade « de l'égoïsme » pour enfin s'intéresser aux autres, à l'environnement qui l'entoure. Enfin sur le plan intellectuel, l'enfant va quitter le monde de la perception, des sensations immédiates pour entrer dans le monde du symbolisme, des représentations.

C'est par rapport à chaque étape du développement de l'enfant que le choix des activités est fait, pour permettre à chaque enfant d'évoluer sur tous les plans et contribuer à son

développement global.

Le langage avec les enfants est primordial, car c'est le moyen le plus facile pour eux d'aider l'adulte à le faire grandir en respectant sa personnalité. Le mimétisme à cet âge aussi est important, l'enfant veille à tous les gestes autour de lui. Cela lui permet d'apprendre et développer de nouvelles capacités.

I.1.Les activités d'éveil

Au travers des activités, l'équipe d'animation cherche à aider l'enfant à faire de nouvelles acquisitions. Dans un premier temps lorsqu'un enfant de deux ans arrive au centre de loisirs, il réalise qu'il ne se fait plus aussi bien comprendre qu'à la maison : bruits, présence d'autres enfants, attention des animateurs portait sur tous et non sur un ...

Nous devons alors rétablir une communication par des jeux autour des mots, des histoires... Puis vient la phase dite « symbolique » (3 ans) : l'enfant découvre l'importance de l'écrit et ses activités seront davantage portées sur des dessins, des puzzles, des tableaux d'éveil, des jeux musicaux...

En faisant des expériences, l'enfant va rencontrer les notions de quantité, de différences, de tailles et celle-ci vont lui permettre d'acquérir les bases nécessaires à sa bonne évolution. Sur le plan moteur, le travail autour de la musique facilitera le développement corporel ainsi que sa coordination au travers des activités d'expression. De même, elle favorisera la relation à l'autre, l'expression.

I.2.Les activités sportives

Jusqu'à l'âge de 6 ans, le corps est le premier objet d'action et d'exploration que l'enfant possède pour développer ses compétences motrices, affectives et intellectuelles.

Au travers de ces activités, l'enfant va maîtriser de mieux en mieux les différents déplacements, les équilibres, les lancers et les réceptions de balle donc se sentir de plus en plus à l'aise dans son corps, savoir l'utiliser.

L'enfant va consolider sa confiance en lui en osant, en prenant des risques calculés, en se dépassant. Il va aborder des notions telles que la sécurité pour lui et les autres, l'effort.

L'enfant va également apprendre à gérer ses émotions, à comprendre les contraintes et l'intérêt du sport collectif. Grâce aux activités sportives, l'enfant va apprendre la notion d'échec et réussite (frustration) ainsi que ce que cela va pouvoir lui apporter pour son futur.

Il faudra faire attention que l'enfant moins agile ne perçoit pas cela comme une injustice.

La communication permettra à l'enfant de comprendre et d'accepter ses lacunes.

Le sport va contribuer à l'éducation de sa santé : connaître son corps, ses limites, le besoin de bouger pour une véritable hygiène de vie.

Mais surtout le sport répond au besoin tout naturel que les enfants ont de bouger.

Une fois tous les 2 mois, un grand jeu sportif collectif est proposé à tous les enfants du centre.

I.3.Les activités manuelles

Les travaux manuels permettent à l'enfant de faire des découvertes dans le domaine de la sensibilité, de l'imagination, de la création. Elle permet aussi à l'enfant de découvrir un sentiment nouveau : la fierté de ce qu'il est capable de faire seul. L'activité manuelle sert aussi à apprendre la notion de patience.

Sur le plan moteur, ils permettent un travail autour de la psychomotricité fine (maîtrise de différents outils : pinceaux, éponges..., de différentes techniques).

Sur le plan intellectuel, les activités manuelles aident l'enfant à développer ses connaissances sur les couleurs, les matières.

Sur le plan affectif, les enfants vont créer : après observation, ils vont explorer, oser et enfin évaluer leur production.

Au-moins 75% des animateurs sont titulaires ou stagiaires BAF. Il est très enrichissant pour un animateur stagiaire de travailler avec une personne plus expérimentée dans l'animation, mais il est tout aussi enrichissant pour ce dernier de bénéficier des techniques toutes fraîches du stagiaire.

Les animateurs de septembre à juin ne sont pas les mêmes que ceux de l'été. Effectivement, la priorité est donnée aux animateurs du périscolaires durant l'année scolaire.

L'activité jeu est un moyen sécurisant, d'apprentissage et de plaisir. C'est l'activité spontanée chez l'enfant. Elle permet à l'enfant d'apprendre, en gardant l'impression de maîtriser un acquis qui le rassure car il l'a déjà fait chez soi.

L'enfant joue à tout moment de la journée : l'accueil du matin, pendant une activité, et le soir, au temps libre. Différents jeux sont mis à disposition à l'enfant, soit des jouets en libre accès, soit des jeux où l'adulte est là pour participer ou diriger. L'activité jeu permet à l'enfant d'apprendre à développer toute ses capacités : le comportement, l'observation, le langage, l'imaginaire, l'espace, C'est une activité où l'adulte peut constater la progression de l'enfant.

II. Les activités et leurs déroulements

L'animation n'est pas une somme globale d'activités, c'est l'ensemble des temps de vie des enfants au centre. Le temps d'accueil du matin est un moment primordial. C'est le moment de la séparation de l'enfant et de son quotidien, l'animateur doit être présent pour rassurer l'enfant et le parent.

Les activités proposées tiennent compte de leur âge, de leurs attentes et leurs envies.

Les activités doivent être courtes pour que les enfants restent concentrés.

L'équipe d'animation devra impliquer et encourager l'enfant dans la préparation et l'organisation des activités. Elle devra aussi l'encourager et prendre des responsabilités. Elle devra tenir compte des souhaits d'activités des enfants prononcés durant des temps de parole, d'échanges animateur-enfant.

Conjointement, la direction organisera des sorties culturelles, sportives, éducatives...afin de permettre aux enfants de découvrir d'autres environnements, d'autres animations. Ainsi que des activités spécifiques nécessitant l'intervention de personnes diplômées ou en faisant appel aux associations voisines (« stages » sportifs durant les vacances du printemps et de l'été).

Des activités telles que sportives, de découvertes, des jeux collectifs, d'orientations, d'éveil et de réflexion seront proposées tout au long de l'année.

L'utilisation des salles, des aires de jeu, des parcs sera encouragée.

Les déplacements se feront à pied dans la mesure du possible.

Chaque animateur doit veiller à inscrire ses activités dans un projet collectif, qu'il y ait un thème commun.

II.1.Le matériel

L'animateur s'assurera à chaque réunion de préparation que son matériel soit disponible sinon il ne manquera pas d'en référer à la direction afin qu'elle s'occupe de l'achat du matériel manquant.

Un local rempli de matériel éducatif, pédagogique est à la disposition des animateurs, ainsi

qu'un local dédié au matériel de récupération, recyclage. Chacun, après s'y être servi, veillera au bon ordre de celui-ci et pensera au passage de l'animateur suivant : chaque chose a une place spécifique.

L'animateur est responsable de son matériel : il l'utilise de façon correct, sans gaspillage, surveille les enfants qui l'utilisent et leur donne les mêmes consignes.

A la fin de l'activité l'animateur et les enfants assurent le rangement du matériel et de la salle.

II.2. Conduite de l'animateur

L'animateur est référent de son groupe. Il en est le responsable. Il tiendra informé la direction de toutes absences, présences, problèmes de l'enfant, ...

L'animateur est au service de l'enfant :

- ✓ Etre à l'écoute de ses besoins à tout moment de la journée
- ✓ Veiller à ce qu'il passe une belle journée en l'aidant dans ses choix, ses inquiétudes,
- ✓ Formuler et réaliser des projets à ses côtés
- ✓ Amener progressivement l'enfant vers l'autonomie
- ✓ Etre là pour le rassurer lorsque c'est nécessaire
- ✓ Etre là pour lui apprendre à respecter les règles
- ✓ Etre le modèle sans en devenir « l'idole »
- ✓ Etre là pour l'écouter et communiquer avec lui

Aucune sanction collective, humiliation, châtiment corporel et incitation à la délation n'est toléré à l'intérieur de l'ALSH.

III. Les repas

Avec la mise en place de la réforme scolaire, un ramassage en cars est effectué dans les écoles de la ville à midi tous les mercredis hors vacances scolaires.

Ainsi les enfants sont acheminés vers le centre de loisirs de l'III aux Loisirs où ils enchaîneront « déjeuner et activités ».

Le repas est pris dans le centre de loisirs, dans une salle de restauration parfaitement équipée avec un mobilier adapté à la tranche d'âge.

Il est pris à partir de 11h30. C'est un moment où les enfants sont invités à élargir leur capital culinaire et leurs données gustatives. L'enfant essaiera de goûter systématiquement un met malgré ses éventuels à priori.

Le repas devant être un moment de détente, chaque table sera encadré par un animateur.

En arrivant dans la salle chaque enfant se trouve une place, s'assoit et commence son entrée.

Chaque enfant est invité à bien se tenir sur sa chaise, ne pas crier, manipuler correctement sa fourchette, sa cuillère (+ le couteau pour les plus grands).

L'adulte est garant de la bonne ambiance à sa table afin que chaque enfant ait envie de manger de façon suffisante et équilibrée, qu'il soit sensible au fait que manger est un véritable plaisir, un temps de découverte de nouvelles saveurs, odeurs, couleurs et matières.

Les plats variés, copieux et faisant le régal des enfants sont confectionnés sur place par la société API.

La spécificité de cette cuisine est qu'elle soit bio.

Les allergies, régimes et autres consignes des parents sont prises en compte et appliquées.

Deux types de repas sont proposés : « standard » et « sans viande ».

Une animatrice désignée est chargée de vérifier que les enfants concernés soient en possession du bon plat.

Toutes les six semaines, une réunion de commission restauration se réunit à laquelle la direction du centre participe : débat autour de l'équilibre des menus, des choix d'aliments, des thèmes proposés,...

III.1. Les goûters

Le goûter de 10h a été supprimé en janvier 2016.

L'enfant est cependant autorisé à prendre un petit déjeuner le matin avant 8h30 s'il n'a pas eu le temps de le prendre à la maison. Les parents fournissent ce petit déjeuner.

Pour le goûter de l'après-midi, il est demandé aux parents de donner un fruit à leur enfant, ils sont sollicités dans ce sens. Si ce n'est pas un fruit, le choix des familles est respecté.

L'eau est systématiquement proposée.

Lorsque le temps le permet, le goûter est pris dehors.

IV. La sieste

Les enfants âgés de 3 ans vont faire la sieste. Ils s'endorment ou simplement se relaxent, mais le bénéfice de ce temps calme est destiné aux activités de l'après-midi.

Les enfants se couchent après le repas vers 13h30, dans une salle qui est aménagée de petits lits équipés de :

-Matelas

-Couvertures

-Draps

Chaque enfant a un lit attribué pour l'année afin d'offrir des repères habituels. Le doudou et la tétine sont systématiquement proposés à l'enfant facilitant l'endormissement. Certains enfants ne sont pas encore propres pendant le coucher, les parents doivent en informer la direction et fournir le nécessaire.

Le réveil se fait de façon échelonné, les enfants se lèvent à leur rythme et peuvent patienter en faisant des jeux calmes afin d'attendre la totalité du groupe et prendre le goûter ensemble.

Les parents et la direction se mettent d'accord en cas de modifications du rythme de la sieste de leur enfant (par exemple, lever un enfant plus tôt)

V. L'hygiène corporelle

L'hygiène corporelle est importante pour l'enfant car elle lui permet de se sentir bien dans son corps, d'être plus réceptif aux activités proposées.

L'apprentissage de la propreté se faisant en majorité à la maison, il sera demandé aux parents de fournir un change complet d'habits. On demandera à l'enfant concerné de ne pas avoir peur de demander pour aller aux toilettes. L'animateur devra également dédramatiser l'accident du pipi s'il y a lieu.

Le lavage des mains, avant et après être passé aux toilettes ou avoir mangé, est une activité que les enfants apprécient beaucoup.

De plus, l'adulte répond à toute demande de mal-être de l'enfant (par exemple, le moucher, lui soigner un petit bobo...).

VI. L'habillement

Les enfants sont rendus attentifs à leurs affaires, qu'ils les reconnaissent.
Ils apprennent à s'habiller seul : enfiler sa veste, la fermer, mettre ses chaussures, les lacer (pour les plus grands).

Dans ces différentes tâches, les adultes ont un rôle d'accompagnateur.

Il est conseillé vivement aux parents de marquer chaque vêtement de son enfant pour éviter les pertes.

Un change est demandé aux parents pour parer aux petits accidents (pipi, aliments renversés etc...).

La récréation et les jeux libres.

Les récréations sont des moments privilégiés de dépense physique et de socialisation. A travers leurs jeux, les enfants entrent en communication, établissent des liens d'amitié et confrontent leurs avis et leurs goûts.

Les adultes assurent la sécurité des enfants.

En groupe, les temps de jeux libres permettent aux enfants de jouer, réinvestir les notions apprises en activités, faire des choix entre les activités possibles et s'organiser pour les mener à bien : rechercher un outil pour une action précise, se fixer sur cette activité, évaluer son action et enfin ranger le matériel seul ou avec l'aide d'un adulte.

La vie collective (vivre ensemble)

Pour beaucoup d'enfants, l'arrivée au centre de loisirs est la seconde expérience en collectivité après l'entrée en école maternelle. Dans ce nouveau lieu, l'enfant va se confronter à ses semblables ayant les mêmes envies et besoins que lui. Il devra apprendre à partager l'adulte. Dans ce contexte, l'enfant va devoir trouver sa place, développer sa propre personnalité. Pour se faire, l'adulte va devoir l'aider à s'exprimer, à coopérer (aider les copains, faire quelque chose ensemble), s'appropriier les règles de vie en collectivité (grâce aux rituels du groupe : se regrouper, partager des moments conviviaux), dialoguer avec les autres (écouter et parler à son tour), reconnaître l'autre comme un partenaire de jeu et non comme un rival (communiquer au lieu de se quereller).

Le savoir vivre

Ce savoir vivre se construit à travers toutes les activités de la journée. L'enfant est acteur d'un groupe, par là ses actes influencent sur la vie de groupe.

La participation à la vie de groupe passe avant tout par le respect de l'autre et des autres.

Le respect de l'autre

- Ne pas être agressif
- Apprendre à se réconcilier
- Respecter les affaires des autres
- Respecter son travail (dessin ...)
- Respecter son besoin de se retirer du groupe
- Respecter ses choix

Le respect du matériel

- L'utiliser correctement
- Le ranger après usage

VII.Réunions de préparations et de bilans

Les réunions direction/équipes d'animations (Ill aux Loisirs et Muhlegel) sont définies dès le mois de septembre. Un calendrier est mis en place :

Réunions de préparation et de bilan ont lieu le mardi matin.

Certaines réunions sont rajoutées en fonction des besoins (ex : préparation d'un grand jeu).

Ces moments sont basés sur l'échange, la communication, le développement d'idées nouvelles, d'améliorations à apporter.

Chacun est invité à prendre la parole et à nous faire partager son opinion sur tel ou tel événement, de poser toutes les questions sur les problèmes rencontrés durant une période d'accueil : d'ordre pédagogique concernant les activités et d'ordre relationnel concernant des cas d'enfants nécessitant une réponse particulière (agressivité, détachement du groupe...) ou concernant le fonctionnement de l'équipe d'animation.

Des réponses seront apportées sur les animations vécues ou à vivre, des échanges seront mis en place afin que la pédagogie circule.

Il sera demandé aux animateurs d'enrichir leur capital animation en se documentant via internet, des livres mis à disposition ou en se formant personnellement.

Une prise de note est effectuée et permet à chacun de consulter sur place le compte rendu des réunions.

Les programmes d'activités sont disponibles sur le site et au bureau du centre, ils sont distribués chaque fin de mois pour le mois suivant et chaque parent peut venir en prendre un.

VIII.Evaluations

Des évaluations individuelles auront lieu :

- De septembre à juin pour l'équipe d'animation présente durant l'année scolaire
- Fin juillet et fin août pour les deux équipes des mois d'été.

De manière générale, les thèmes abordés seront :

- L'intégration au sein du reste de l'équipe
 - L'acquisition de connaissances nouvelles
 - Cohérence des actions menées en lien avec le projet pédagogique
- Questions/réponses

Dans le cas d'une situation d'urgence, la direction ne manquera pas de convoquer l'animateur concerné et de faire le point avec celui-ci.